



Le Petit Journal de Geysans

DECEMBRE 2024

SOMMAIRE :

Page 1

Edito du Maire

Page 2

Sécurité routière

Page 3

Authentic Western Spirit

Comité des Fêtes

La Geysanaise

Repas des Aînés

Page 4

Recettes de Noël

Démarches carte d'identité
et passeport

Le secrétariat de la mairie
sera fermé du 26 décembre
au 2 janvier inclus.

En cas d'urgence merci de laisser un
message sur le répondeur
ou d'envoyer un mail

mairie@geysans.fr

*Joyeuses
fêtes*

Edito Du Maire

Vous avez tous en mémoire l'accident mortel qui s'est produit au quartier les Fayolles en juillet dernier. Nous avons immédiatement relancé le service des déplacements du département pour envisager le passage en agglomération de cette partie de la route RD52 afin de limiter la vitesse à 50 km/heure.

Ceci a été validé par la signature d'un arrêté municipal et des devis concernant les aménagements de cette portion de route allant du pont de la Savasse jusqu'à la limite de la commune de Génissieux sont en cours. Le département installera à sa charge des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération en début d'année 2025. Toutefois la demande en préfecture d'un radar sanction a été relancée, nous sommes dans l'attente d'une réponse. Ces modifications sont nécessaires voire obligatoires afin d'assurer la sécurité des automobilistes, des cyclistes, des piétons, de l'arrêt du bus scolaire et surtout celle des riverains.

En juillet je vous avais annoncé, après confirmation des services départementaux, que la réfection de la RD517 qui traverse le village et notre commune serait réalisée au deuxième semestre de 2024, et l'autre partie en 2025. Tout est renvoyé en principe à 2025, il faut être patient

Le logement situé rue des néfliers est maintenant occupé par un jeune couple enchanté d'habiter à Geysans.

Les travaux relatifs à la rénovation de la toiture et l'isolation des appartements, qui se trouvent au-dessus de la mairie, sont repoussés car une expertise supplémentaire pour une éventuelle pollution à l'amiante est exigée. Cependant les menuiseries ont déjà été remplacés.

Les voiries communales ont été entretenues avec le budget correspondant. Cette année notre école accueille 52 élèves et nous constatons une baisse inquiétante des effectifs pour les années à venir. Nous espérons, grâce à nos efforts, garder les trois classes actuelles au moins pour la rentrée de septembre 2025.

L'association des parents d'élèves « Les Ecureuils » comptent de nouveaux membres à qui je souhaite une belle réussite dans le soutien des projets scolaires.

Je remercie les écoliers, les enseignants et les geysanais qui ont assisté nombreux à la cérémonie du 11 novembre.

Je remercie également toutes les associations et les bénévoles pour leur engagement et leur énergie dans l'organisation des différentes manifestations qui apportent de la gaieté à notre village.

Nos aînés se sont retrouvés avec plaisir à la salle polyvalente le samedi 7 décembre pour partager un bon repas offert par la municipalité. Ce moment festif a permis aux convives de passer une excellente journée dans une ambiance joyeuse et sympathique.

Enfin au nom de tous les élus, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux de l'équipe municipale le vendredi 3 janvier 2025 à 18h à la salle polyvalente.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement,



**Le Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent d'Excellentes Fêtes de Fin d'Année
et vous convient à la Cérémonie des Vœux
le Vendredi 3 Janvier 2025 à 18h
à la salle polyvalente de Geysans**

La sécurité routière au village

Les limitations de vitesse

Malgré l'accident mortel survenu en juillet dernier au quartier des Fayolles, force est de constater que malgré une limitation de vitesse de 70 km à l'heure, celle-ci est peu respectée. Pour cela le conseil municipal a décidé d'inclure ce quartier dans la zone d'agglomération de Geyssans.

La signalisation sera mise en place prochainement et la vitesse maximum autorisée ramenée à **50 Km/h**. Les panneaux d'entrée en agglomération ne mentionneront pas la vitesse, mais définissent par défaut cette nouvelle limitation.

Une étude est actuellement menée afin de définir les aménagements nécessaires afin d'assurer la sécurité de tous.

Il est bon à savoir que sur une distance d'environ 750m, rouler à 50 km/h au lieu de 70 km/h augmentera votre temps de trajet que de 15 secondes (54 sec. au lieu de 38), la sécurité de tous vaut bien ça, non ?

Nous vous tiendrons au courant de la mise en place de la nouvelle signalisation, attendez-vous à des contrôles de vitesse ponctuels !



Par ailleurs la vitesse sur la RD 517 entre le cimetière et la salle polyvalente sera également ramené à **30 km/h**. Pour rappel, la vitesse dans la zone dite «de rencontre» située au centre du village est de **20km/h** !!!!

**Nous comptons sur votre compréhension.
Les petits efforts de chacun contribuent
à la sécurité de tous !**

Le stationnement

Petit rappel également sur le stationnement, notamment aux heures d'entrée et de sortie de l'école :

Le centre du village a été aménagé avec une signalétique au sol, définissant la zone piétonne par des pas oranges, en absence de suffisamment d'espace pour des trottoirs surélevés. Nos jeunes écoliers doivent pouvoir y circuler en toute sécurité.

Des emplacements de parking délimités sont à votre disposition, à proximité de l'école, de la mairie et devant et derrière la salle polyvalente.

Malgré cela de nombreux parents se garent en dehors des ces emplacements, voir sur les zones piétonnes.

Nous vous prions, pour la sécurité de tous, de stationner uniquement aux emplacements prévus.

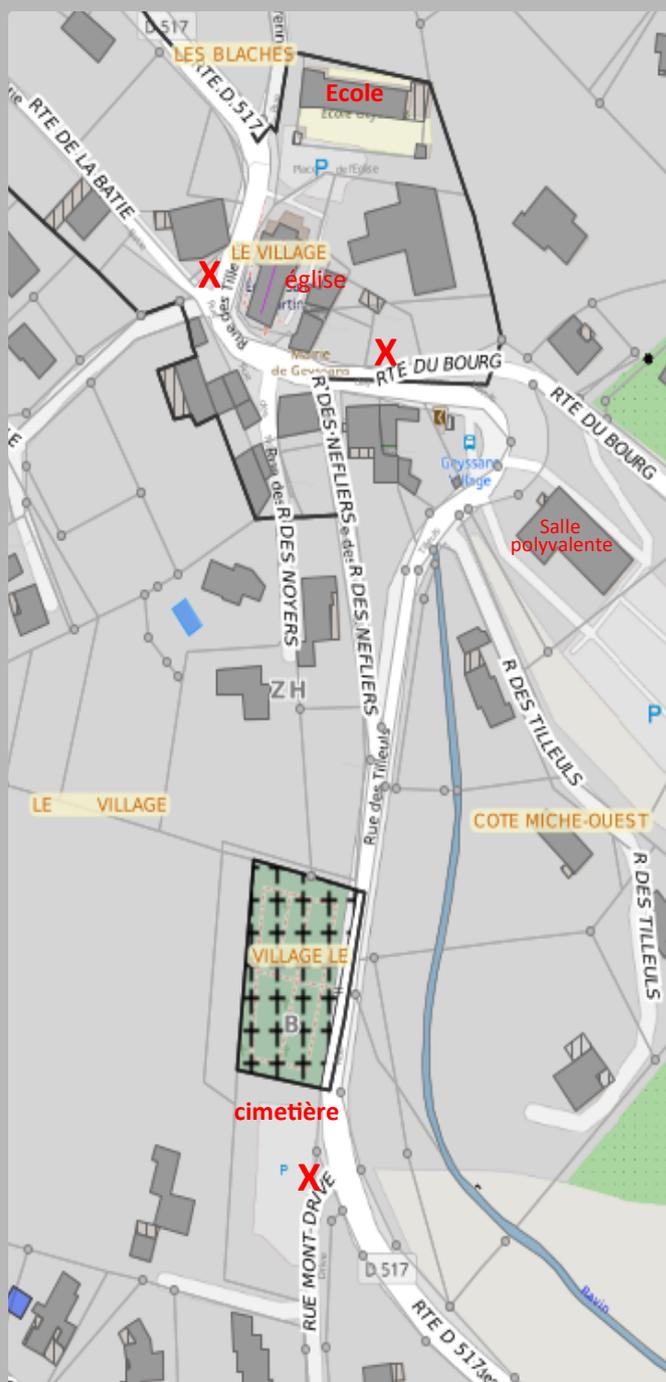
Les Priorités à droite

Nous constatons également des refus de priorité dans notre commune.

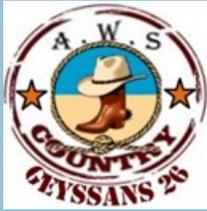
Pour rappel, en absence de signalisation c'est la règle de la priorité à droite qui s'applique, même si vous vous trouvez sur la RD 517, voie principale qui traverse le centre du village.

Ainsi quand vous arrivez de l'école, la route de la Bâtie, après l'église, est prioritaire, de même pour les usagers arrivant du quartier Mont drive, juste après le cimetière.

Si vous arrivez de Genissieux, juste après la salle des Fêtes, les usagers venants de votre droite depuis la route du Bourg sont aussi prioritaires.



X priorité à droite



Nous avons repris avec joie les cours de COUNTRY le mercredi 9 octobre 2024 grâce à Danielle, notre animatrice du groupe. Nous nous retrouvons tous les mercredis hors vacances scolaires de 18h30 à 19h45 pour les débutants, et de 20h à 21h pour les novices et les intermédiaires.

Nous comptons une vingtaine d'adhérents qui se retrouvent, sans prise de tête, pour un moment de convivialité et de détente. Nous nous sommes retrouvés le 18 décembre autour d'un apéritif dînatoire partagé, en compagnie de nombreux conjoints.



Le bureau et les adhérents, vous souhaitent une bonne fin d'année et la santé dans l'esprit de Noël avec vos familles et amis !!

Et qui sait, peut-être vous rejoindrez nous ?

* Promouvoir la danse et la musique COUNTRY



Carole, Stéphanie et Jean-Pierre avec notre animatrice Danielle

La Geysssanaise

La GEYSSANAISE remercie les adhérents et toutes les autres personnes pour leur engagement, leur présence et leur bonne humeur concernant nos samedis après-midi, 1 fois par mois.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches. Que cette période soit pour vous une source de joie et profitez pleinement de tous les bons moments qui se présentent à vous.

Nous avons hâte de vous retrouver à partir de fin Mars pour poursuivre notre activité de pétanque.



La fête du village a eu lieu le 21 juillet, et a rencontré un grand succès malgré des conditions météorologiques défavorables.



Grâce à l'engagement d'une vingtaine de bénévoles, l'événement a pu se dérouler dans une ambiance conviviale et a rassemblé un large public. Leur implication a été essentielle pour garantir le bon déroulement des activités et contribuer à la réussite de cette journée.



Bravo à eux.

Nicolas Bonnet

Le Chemin des Artistes

Malgré l'enthousiasme des artistes présents et des organisateurs les visiteurs n'ont pas été nombreux pour cette 3e édition de Geysssans. Cette manifestation a été victime d'autres activités aux alentours, comme la fête de la science à Saint Donat sur l'Herbasse, et la braderie vintage à Romans, qui ont eu lieu le même week-end.



Au total 285 visiteurs sont venus admirer les œuvres encore très variées cette année, contre 485 en 2023. Seulement une vingtaine de personnes étaient présentes au vernissage.

Vu cette baisse de fréquentation, la municipalité a décidé de ne pas participer à l'édition 2025.



Photo souvenir du Repas des Aînés du 7 décembre 2024



Punch de saison

- 25 cl de jus de clémentine
- 1 litre de jus de cranberry sucrée
- 25 cl d'eau gazeuse
- 20 cl de rhum
- Zestes de citron vert non traité
- Sirop d'érable ou sucre de canne liquide

Instructions

Versez l'ensemble des ingrédients dans un bol, mélangez puis servez chaque verre.

Vous pouvez également ajouter quelques glaçons pour servir.

Si vous souhaitez préparer le punch en avance, c'est possible, il suffira d'ajouter l'eau gazeuse au moment de servir.

Verrine de courge et chips de jambon cru

- | | |
|---------------------|------------------|
| 1 Courge 600 g | Jambon cru 200 g |
| Crème fraîche 200 g | Lait 75 cl |
| Noix de muscade | Beurre 40 g |
| Paprika en poudre | Persil plat |
| Sel poivre | |

Découpez la chair de la courge en petits dés, faites fondre le beurre dans une cocotte, ajoutez la courge et étuvez jusqu'à ce que la chair se défasse un peu. Versez le lait bouillant, salez, poivrez, saupoudrez de muscade et laissez cuire à petits bouillons 30 min.

Passez cette soupe au mixeur et ajoutez la crème. Rectifiez l'assaisonnement si besoin puis laissez refroidir.

Déposez les lamelles de jambon sur une plaque de four recouverte de papier cuisson et passez les sous le gril du four jusqu'à obtenir des chips de jambon bien croustillantes.

Versez la soupe de courge dans des verrines. Saupoudrez de paprika en poudre et décorez avec le persil effeuillé. Positionnez sur chaque verrine une chips de jambon.



Verrine de poulet à la chantilly de mascarpone



- 200 g de poulet cuit en dés
- 100 g de Carottes râpées
- 100 g de Noisettes hachées
- 200 g de Mascarpone
- Mascarpone
- Sel, poivre

Répartissez les dés de poulet dans le fond des verrines.

Battez le mascarpone au fouet jusqu'à obtenir une texture crémeuse et aérienne.

Salez et poivrez.

Placez la moitié de la chantilly de mascarpone dans les verrines. Recouvrez avec la carotte râpée et le restant de chantilly.

Parsemez de noisettes hachées. Réservez au frais jusqu'au service.

Servez décoré de persil.

Demande de carte nationale d'identité



Désormais vous pouvez vous adresser également à la Mairie de Mours Saint Eusèbe pour effectuer votre demande de carte d'identité et/ou passeport.

Retrouvez les démarches sur :

<https://www.mourssainteusebe.fr/>



Déchèteries

Déchèterie de Romans-sur-Isère

Avenue de la Déportation
26100 Romans-sur-Isère

Horaires

Du lundi au samedi 8h45-12h / 14h-17h30

Déchèterie de Mours-Saint-Eusèbe

ZA rue du Vercors
26540 Mours-Saint-Eusèbe

Horaires

Du lundi au samedi (sauf le mardi)

8h45-12h / 14h-17h30*

*Sauf décembre, janvier, février fermée le jeudi

Mairie de Geyssans

280, rue de Tilleuls
26750 GEYSSANS

☎ 04 75 02 97 44

✉ mairie@geyssans.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 14h00 à 19h00

Vendredi de 13h00 à 16h00



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune de l'application Gratuite PanneauPocket



facebook